

Jean-Marie Duquenois, Christelle Jacobé

Lycée professionnel Oehmichen, Châlons-en-Champagne/Institut National de Recherche Pédagogique

Didactique d'un document professionnel : la lettre de voiture (transports lots)

L'analyse des documents propres au domaine Conduite et Service des Transports Routiers fait apparaître un nombre restreint de documents se présentant majoritairement sous la forme de papiers officiels (permis de conduire, papiers du véhicule, CIRT) et de formulaires (Lettre de voiture, récépissé de transport, ...). La particularité de ces documents est double : d'une part, ils sont la traduction de textes de loi particulièrement détaillés et précis ; d'autre part, ils s'insèrent dans un « scénario » (au sens cognitif du terme) narratif correspondant à la pratique professionnelle (la livraison, depuis la commande du client, le chargement, le trajet, le déchargement jusqu'au retour à l'entreprise). La lisibilité d'un document comme la lettre de voiture dépend donc des facteurs suivants : compréhension propre au formulaire (utilisation de l'espace des différents feuillets, connaissance des termes spécifiques), connaissance du contexte juridique, connaissance des différentes phases de son utilisation.

La répétitivité des situations de formation au niveau de la formation pratique peut permettre une maîtrise des rubriques à compléter mais, ces pratiques basées sur l'imitation ne suffisent pas à développer des compétences d'adaptabilité aux diverses situations de communication auxquelles les futurs professionnels sont confrontés : choisir le document relatif à la situation de transport (la lettre de voiture n'est utilisée que dans certains cas), lire et exploiter d'autres documents afin de remplir correctement ce formulaire, lire un formulaire préalablement rempli pour résoudre une situation particulière, connaître le vocabulaire utilisé dans ce formulaire et les connaissances implicites à mettre en œuvre (textes de loi, jargon administratif...).